

## Centenaire de la Grande Guerre en Isère

**Jérémy PIGNARD**  
Professeur d'histoire-géographie dans le secondaire,  
Doctorant UMR LARHRA – Grenoble

### Les monuments aux morts de la Grande Guerre

#### Genèse / Analyse / Evolution

Cette présentation générale, bien que non exhaustive, est un moyen d'approcher et d'analyser le monument aux morts en tant qu'objet historique. Elle permet de s'approprier des clés de lecture et de compréhension des différents éléments liés à cet édifice. Elle s'accompagne d'un fichier permettant d'illustrer un maximum de situations ; les références à cette iconographie sont en vert.

#### **Plan :**

#### **Introduction – Qu'est-ce qu'un monument aux morts ?**

#### **I – Genèse des monuments aux morts de 1914-1918**

A – Les précédents

B – Les motivations dans l'immédiate après-guerre

#### **II – Les sources**

#### **III – Analyse des monuments**

A – Aspect général

B – L'iconographie

C – L'épigraphie

#### **IV – Utilisation et évolution des monuments aux morts**

#### **Conclusion**

#### **Bibliographie sommaire**

## Introduction – Qu'est-ce qu'un monument aux morts ?

L'expression de « monument aux morts » est aujourd'hui un terme généraliste que l'on pourrait résumer sous l'idée d'une construction destinée à commémorer des hommes et des femmes morts en temps de guerre.

Toutefois il s'agit d'un édifice plus complexe. D'un point de vue législatif, ne doivent être inscrits sur le monument que des individus reconnus « morts pour la France » (mention créée en 1915). Or dans la pratique ce n'est pas toujours le cas (ex : Théophile Maupas fusillés pour l'exemple en 1915 figure sur le monument de Chefresnes<sup>1</sup>). La raison en est que jusqu'en 2012<sup>2</sup>, c'est la commune qui a la main pour décider qui doit figurer sur le monument. Dès le lendemain de la Grande Guerre, ce sont donc les communes qui initient (sous la pression de la population et les anciens combattants) les édifications ; l'État ne faisant qu'accompagner le mouvement (loi du 25 octobre 1919 sur l'encouragement pour construire un monument et subvention).

Il existe aussi plusieurs monuments par commune et il ne faut pas oublier de les observer car parfois ils diffèrent les uns des autres, nous apportant des informations sur le contexte d'édification. Le monument principal est celui érigé par la commune, souvent par souscription publique ; il se situe sur la place principale du village ou au cimetière. Dans les villes, ils sont au contraire situés dans des espaces spécifiques (jardin de ville, intersection de routes...) pour être vus et contemplés. Puis, vient le monument édifié par la paroisse, souvent situé à l'entrée ou au cœur de l'église. Enfin, certains monuments ont été construits par des écoles (ex : lycée Champollion à Grenoble), des entreprises (ex : l'entreprise Guérimand à Voiron)...

Du point de vue de la forme, le monument peut apparaître sous divers traits. Ce peut-être une construction en trois dimensions ([figure 1 et 2](#)) ou une simple plaque ([figure 3](#)) ; parfois on rencontre des tableaux commémoratifs dans les salles de la mairie comme dans la commune de Châbons ([figure 4](#)). Ses matériaux peuvent différer ; on rencontre du marbre, des pierres moins nobles, du ciment, des pièces de fonderie... Il existe également des vitraux commémoratifs ([figure 5](#)). Tout cela est à prendre en compte car cela a un coût et la commune a agi en fonction de ses moyens.

---

1 Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU, Annette BECKER, « Corps perdus, corps retrouvés. Trois exemples de deuils de guerre », *Annales Histories, Sciences sociales*, n°1 – 55e année, janvier-février 2000, p. 47 à 71.

2 Loi n° 2012-273 du 28 février 2012 fixant au 11 novembre la commémoration de tous les morts pour la France – Article 2 rendant obligatoire l'inscription sur les monuments aux morts des personnes ayant reçu la mention « Mort pour la France ».

## I – Genèse des monuments aux morts de 1914-1918

### A – Les précédents

Le monument aux morts ne naît pas au lendemain de la guerre de 1914-1918. Il en existait déjà avant. Selon l'historienne Annette Becker, les premiers à être érigés ont été ceux de la guerre de Sécession aux EUA et de la guerre franco-prussienne de 1870 en France<sup>3</sup>. Dans les deux cas, il s'agit d'une nouvelle façon de voir la guerre car ce sont des hommes jeunes et en grand nombre qui sont morts (300 000 morts français et allemands en 1870-1871 ; 620 000 morts pour la guerre de Sécession). Cela se lie à une démocratisation de la guerre et de la mort au combat (ce ne sont plus les généraux qui gagnent la guerre mais les soldats) ; c'est une différence avec les guerres napoléoniennes (cf Arc de Triomphe). Sur ces monuments, la guerre y est aseptisée, donc glorifiée dans le but de montrer les hommes comme des exemples de toutes les vertus militaires et civiques, montrer que le combat était juste... Les monuments servent ainsi à une pédagogie de la haine et du désir de revanche, ils sont un point d'ancrage de l'éducation politique : savoir se battre, souffrir, haïr. Toutefois ces monuments résultent d'initiatives privées et tardives donc pas dans l'émotion du deuil national mais 20 ou 30 ans après. Ces monuments n'engagent ni l'ensemble de la nation, ni ses représentants officiels, collectivités locales ou Etat, mais une partie de l'opinion publique favorable à la revanche.

D'autres historiens comme l'allemand Reinhart Koselleck<sup>4</sup> pensent que les origines des monuments aux morts sont bien plus anciennes. Ainsi il définit le premier d'entre-eux comme datant de la guerre de Trente ans.

L'idée principale de ces premiers monuments est de mettre en évidence la mort des soldats, de lui donner un sens. Avant ces édifices, on commençait à s'indigner de la façon dont étaient traités ces morts : souvent brûlés à la hâte ou ensevelis sous une couche de chaux et de terre ; 1870, la population ardennaise fit appel à un chimiste belge pour brûler les corps sur le champs de bataille → crainte d'épidémie (enterrement à la hâte sur place)<sup>5</sup>.

---

3 Annette BECKER, « Monuments aux morts après la guerre de Sécession et la guerre de 1870-1871 : un legs de la guerre nationale ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°167, juillet 1992, p. 23 à 40.

4 Reinhart KOSELLECK, *L'expérience de l'Histoire*, Paris, Seuil/Gallimard, 1997, 250 p.

5 Michel RAGON, *L'espace de la mort, Essai sur l'architecture, la décoration et l'urbanisme funéraire*, Paris, Albin Michel, 1981, 341 p.

## B – Les motivations dans l'immédiate après-guerre

En 1914, personne n'était prêt pour une guerre aussi longue et à la perte d'autant de combattants. Si on compte le nombre de veuves, d'orphelins, c'est à dire les ayant-droit, on ne s'est que très peu intéressé à leur douleur. La souffrance psychologique de 14-18 est muette, faute de mots ; comment appeler des parents qui ont perdu un fils ? Selon A. Prost<sup>6</sup> → 1,3 million de pères et de mères français ont perdu au moins un fils à la guerre. Notion de cercles de deuil → le premier est composé des soldats qui organisent le culte des morts au prix de grands risques, correspondant avec la famille : ce cercle prend fin avec la démobilisation. A l'arrière, les cercles de deuil sont plus durables, avec la famille proche du défunt (parents, femme, enfants), sa famille éloignée (oncles, tantes, cousins), les relations choisies (amis) jamais évoqués comme victimes.

L'une des spécificités de cette guerre est que ce sont des jeunes qui sont morts, ce sont des enfants qui vont mourir alors que les parents sont à l'abri. De plus ils sont morts loin pour ce qui nous concerne en Isère et peu de corps sont rapatriés après-guerre. L'idée domine que la mort au combat équivaut à une mort seul comme un chien, sans tombeau...

Tous ces éléments ont conduit à la volonté d'ériger un édifice. Celui-ci sert de tombe de substitution, à fleurir. En même temps, il témoigne de l'hommage rendu par la commune à ceux qui sont morts pour elle.

Enfin, les morts sont des exemples, ils sont morts pour quelque chose que les survivants doivent approuver. Plusieurs années de propagande ont diffusé l'idée que cette guerre était celle de la civilisation contre la barbarie et par conséquent ceux qui sont morts sont les défenseurs de la civilisation et il faut s'en souvenir, les honorer... Parfois cette composante a rendu les choses plus difficiles pour les endeuillés : Pendant au moins 18 mois, la veuve devait cesser d'exister par respect. Or, ce n'était pas de simples veuves, elles pleuraient des héros, le voile rappelait alors le sacrifice, elles devaient conserver le deuil : culte de l'époux mort à la guerre<sup>7</sup>.

---

6 Stéphane AUDOUIN-ROUZEAU, Annette BECKER, *14-18, Retrouver la Guerre*, Folio Histoire, Mesnil-sur-l'Estrée, 2003, 393 p.

7 Stéphanie PETIT, « Le deuil des veuves de la Grande Guerre, un deuil spécifique ? », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n°198, mai 2000, p. 53 à 65.

## II – Les sources

Il s'agit ici de faire un bref récapitulatif des sources à consulter pour analyser un monument communal. Il en existe bien évidemment d'autres mais les principales sont les suivantes :

- **Le monument en lui-même** à travers la construction, l'espace qui l'entoure, le lieu choisi pour l'érection, les symboles présents... bien penser à voir tous les monuments de la commune (ne pas négliger le monument paroissial).
- **Les archives municipales** (figure 6) avec les délibérations du conseil municipal, parfois les comptes financiers pour connaître le coût de l'édifice, les publicités de constructeur de monument...
- Les archives départementales avec les courriers au préfet, les allocations de butins de guerre, ...
- **La presse de l'époque** (*La République de l'Isère, Le Petit Dauphinois, Le Petit Voironnais...*) disponible aux Archives Départementales de l'Isère. Dans cette presse, on trouve les récits d'inauguration des monuments, les premières commémorations, parfois les cérémonies pour le retour des corps de certains soldats...
- Le site **memoiresdeshommes** (figure 7) pour identifier chaque soldat. Site intéressant dans le but de faire des tableaux statistiques (mort au combat, maladie ; par date ; ...).
- Le site des **archives départementales de l'Isère** qui regroupe en ligne les **registres matricules militaires** permettant d'en savoir plus sur chaque soldat de la commune « morts pour la France »<sup>8</sup> mais également ceux qui sont revenus.
- Les sources privées qui peuvent être des cartes postales, des avis de souscription au monument... Ici ce n'est peut-être pas la peine de faire une véritable recherche dans la commune, mais si parmi les élèves il existe des familles anciennes, pourquoi ne pas leur demander ?
- Les livres d'or : plus rares mais se renseigner s'il en existe. Ceux-ci peuvent être communaux (ex de Vignieu), professionnels (Livre d'Or du Clergé isérois) et liés à une structure (Livre d'or du Lycée de Grenoble).
- Il est enfin possible de demander aux associations d'anciens combattants si elles ont des renseignements ou documents sur l'édifice.

---

<sup>8</sup> Il est conseillé de commencer par le site [memoiresdeshommes](http://memoiresdeshommes.fr) qui permettra d'obtenir, via la fiche de décès, le matricule, le bureau de recrutement ainsi que la classe du soldat, ces renseignements permettant une recherche plus rapide et plus efficace sur le site des Archives départementales de l'Isère.

### III – Analyse des monuments

#### A – Aspect général

Type <sup>9</sup>	Localisation	Nature et iconographie	Inscriptions	Observations
Monument civique	Place publique, proche de la mairie	Stèle / Poilu réaliste / Croix de guerre	Morts pour la France / pour la Patrie	
Monument patriotique / de la victoire	Place publique	Stèle / Statue → poilu idéalisé, allégories de la Victoire, drapeaux...	Morts pour la France / pour la Patrie / Héros / Gloire / Champs d'honneur	Patriotisme républicain. Cf V. Hugo
Monument funéraire - patriotique	Cimetière / Place publique, proche de l'église	Poilu mourant / Drapeaux embrassés	Morts pour la France / pour la Patrie / A nos grands morts / Héros	Patriotisme conservateur. Fréquent
Monument funéraire	Cimetière / Place publique	Tombe / Stèle / Calvaire / Pleureuses / Gisant	Morts pour la France / A nos morts / Enfants / Fils / Victimes de guerre	Fréquent
Monument pacifiste	Cimetière / Place publique	Vieux parents / Veuves / Orphelins / Amis / Allégories pacifistes	A nos morts / Aux victimes	

Le **monument civique** (figure 8) le plus fréquent est stèle nue dans un espace dominé par la mairie avec « la commune de \_\_\_\_\_ à ses enfants morts pour la France ». Monument caractérisé par son dépouillement, peu d'allégories sauf croix de guerre. L'essentiel est de dire qui et pour qui, c'est à dire les citoyens vivants dans leur organisation locale pour les citoyens morts dans leur individualité concrète (renforcée par les noms et parfois les photos). C'est un monument républicain et laïc sans emblème religieux.

Le **monument patriotique** (figure 9) → place publique où il est bien vu ; souvent « morts pour la Patrie » plutôt que « pour la France » avec adjonctions empruntées au champ sémantique de l'honneur, de la gloire et de l'héroïsme → « gloire à nos héros ». La connotation patriotique peut venir également d'autres inscriptions comme les célèbres vers de V. Hugo → tradition républicaine (cf vers pour la révolution de 1830 → combat pour la liberté, non sur les frontières comme en 1914). Utilisation d'allégories → coq gaulois, poilu avec couronne de lauriers ou drapeau au vent, un casque à pointe, un aigle... D'autres vont plus loin avec une Victoire tenant une couronne et impérativement ailée. Sinon, ce peut être la France ou la République.

Le **monument funéraire - patriotique** (figure 10) : une couronne ou une palme peut exprimer le deuil ; de même les statues de poilus ne sont pas toutes patriotiques → certaines sont faites pour des monuments civiques comme la sentinelle ; le patriotisme commence avec l'idéalisation, le décor est réaliste mais pas l'attitude. A côté des poilus triomphants, il y a les « poilus navrés », frappés à mort = monument patriotique en même temps que funéraire.

Le **monument funéraire** (figure 11) est souvent dans le cimetière, avec une croix ; il ne glorifie pas la Patrie victorieuse, la grandeur de la France mais le sacrifice des morts. Idée que comme la religion, le patriotisme est une école d'abnégation et de sacrifice, ce qui sauve l'homme. → cf tradition conservatrice. Ces monuments sont surtout dans des régions de chrétienté avec « poilus navrés », drapeau sur une tombe, calvaire ou Jeanne d'Arc. Si pas de référence à la Patrie

<sup>9</sup> Antoine PROST, *Les Anciens Combattants et la société française, 1914-1939*, Tome 3, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1977, Chapitres I et II, p. 6 à 77.

→ sacrifice des morts non-légitimé → glissant vers le pacifisme. Idem quand le soldat est mort ou mourant. Autres personnages → femme en pleurs, poilu désarmé, *Mater dolorosa*... Monument funéraire → « la commune de \_\_\_\_\_ à ses enfants ».

Le **monument pacifiste** est plutôt rare ; il appelle clairement à la fin de la guerre.

Aucun monument en l'honneur de l'armée (sauf au sein des casernes militaires), même les plus patriotiques.

## B – L'iconographie

De nombreux symboles apparaissent sur les monuments aux morts et il est important de ne pas les négliger d'une part et d'autre part il faut éviter de mal les interpréter.

Parmi ces nombreux symboles, certains sont récurrents, d'autres se rencontrent assez rarement :

- **La Croix de guerre (figures 12 et 13)**: elle peut être réelle ou stylisée. Elle est l'un des symboles de la guerre et de la « bravoure des soldats ». Cette décoration est créée en 1915 et a pour but de récompenser les soldats méritants. Sur le monument aux morts, elle permet de décorer tous les morts, même ceux qui ne l'ont pas été (idée que tous les morts sont braves). On la rencontre parfois associée à d'autres décorations prestigieuses comme la Légion d'honneur ou la médaille militaire.
- **L'urne funéraire, souvent drapée (figure 14)** : elle symbolise la mort ; elle est l'un des nouveaux symboles païens pour représenter la mort sans passer par un symbole religieux.
- **La Palme d'olivier (figure 15)** : symbole de mort mais aussi symbole de paix ; dans l'iconographie elle est aussi la palme du martyr.
- **Le drapeau français (figure 16)** : présent ne serait-ce que lors des cérémonies officielles ; il exprime le sentiment d'appartenance à la nation. Ils sont morts pour ce drapeau. Parfois il est stylisé pour rappeler un drapé funéraire, comme les drapeaux sur les cercueils.
- **La couronne (figure 17)** : symbole de récompense à l'antique mais également symbole funéraire.
- **Le casque du poilu (figure 18)** : créé en 1915, il symbolise le soldat. Après guerre, c'est l'unique objet que les combattants ont eu le droit de garder et de ramener chez eux en « souvenir » de la guerre.
- **Le coq gaulois (figure 19)** : symbole patriotique, il exprime un sentiment d'appartenance à la nation.
- **Le Poilu, soldat de la Grande Guerre** :
  - **en sentinelle (figure 20)**, il veille sur la France mais surtout il veille sur les morts et le respect de leur souvenir.
  - **trionphant (figure 21)**, caractère nationaliste et cocardier, il représente la bravoure des soldats.
  - **mourant (figures 22 et 23)**, symbole de la mort au combat. Cf goût du mélodrame (lorsque le poilu tombe dans les bras d'une femme) ou simplement réalisme.
- **Les femmes (figures 24 et 25)** : représentant la veuve, la fille ou la mère, elle exprime le deuil mais également la reconnaissance (souvent elle vient couronner les morts) avec l'idée qu'ils sont morts pour que eux (les civils) vivent.
- **Jeanne d'Arc (figure 26)** : symbole du défenseur de la France, morte en la sauvant ; symbole plus souvent rattaché à la religion.
- **La colombe (figure 27)** : symbole de la paix.

- **La croix latine (figure 28)** : symbole religieux (croix du martyr du Christ) donc sensé être interdit par l'Etat sur les monuments communaux, elle symbolise également les croix de bois utiliser sur les champs de bataille.
- **Allégorie de la France (figure 29)**: elle symbolise la patrie reconnaissante mais aussi la patrie meurtrie par la perte.
- **Les obus (figure 30)** : obtenus comme butin de guerre, ils ont été utilisés pour rappeler la guerre et souvent pour délimiter l'espace du monument.

Concernant la forme la place du monument :

- **goût de l'antique (figures 31 et 32)** avec des obélisques, pyramide, colonne (notamment la colonne brisée symbolisant la vie brisée des soldats).
- Proche de la mairie ou de l'église dans les petits villages ; sur la place principale ou dans le jardin de ville dans les villes plus conséquentes ou à proximité d'une grande route (but d'être vu). Souvent également dans le cimetière pour le caractère funéraire.

## C – L'épigraphie

La phrase de présentation utilise un vocabulaire qui peut être très différent en fonction des communes et du sens qui a voulu être donné à l'édifice. Parmi les termes importants, nous retrouvons :

- **Enfants / Nos** : but pour la commune de s'approprier les morts.
- **Héros / Gloire** : glorifier les morts, mais aussi trouver un sens à leur sacrifice (ne pas être mort pour rien).
- **Souvenir / Mémoire** : but que l'on se souvienne d'eux, qu'on n'oublie pas leur sacrifice.
- **Mort pour la France / Patrie** : rappeler le « but » de leur sacrifice.

Puis viennent les noms qui sont généralement seuls dans le but de créer une véritable égalité entre les morts (tous morts pour la même cause). Mais ce n'est pas toujours le cas. Souvent on y ajoute le lieu où ils sont morts, leur grade (plus rare car cela génère une véritable différenciation), leur fonction (notamment pour le vicaire de la commune) ou enfin les circonstances de la mort (mort au combat, à l'hôpital, prisonnier en Allemagne...) ([figure 33](#)). Plus il y a de détails, moins les soldats sont égaux. Parfois une célébrité locale vient occulter les autres défunts comme à Montferrat où l'aviateur A. Pégoud occupe une place importante sur l'édifice commémoratif.

Les noms peuvent être organisés par ordre alphabétique ou chronologique mais rarement aléatoire (contre-exemple : le monument communal de Saint-Cassien où les noms sont organisés par famille).

Enfin, sur ces édifices, il est possible de trouver des phrases servant à critiquer la guerre comme monument de Gembloux (« que maudite soit la guerre »). Mais l'on peut aussi y trouver des phrases servant à glorifier davantage les morts comme à Châbons ([figure 34](#)).

## IV – Utilisation et évolution des monuments aux morts

Le monument aux morts est l'espace où se développe la commémoration. Dès 1919, le gouvernement décide d'associer les anciens combattants aux réjouissances civiques du 14 juillet, mais les anciens combattants célèbrent seuls leur douleur le 11 novembre 1919 lors de cérémonies non-officielles. 1920 : on fête les citoyens morts pour la liberté en général. L'État ne peut plus ignorer l'anniversaire mais ce n'est qu'avec la loi du 24 octobre 1922 que le 11 novembre devient une fête nationale chômée et fériée<sup>10</sup>.

La coïncidence avec la Toussaint renforce l'emprise de la religion sur les commémorations. Le triste automne, la fin des travaux agricoles, tout devient propice au recueillement et à des commémorations mortuaires. Seule fête n'étant pas au printemps ou en été.

L'appartenance majoritaire des populations à une culture chrétienne => influence du religieux sur les processus de mémorisation des morts ; le poids de la mort impose la présence du religieux pour les commémorations : messe aux morts.

Les programmes du 11 novembre, décidés en conseil municipal à partir des instructions préfectorales, furent simples avec un socle immuable : cérémonie au monument aux morts, discours, parfois messe et minute de silence. Si quelques maires rappelèrent l'héroïsme des soldats de leur commune, la plupart d'entre-eux se turent ou ne firent qu'accompagner l'événement. L'autre pôle de la fête, les combattants, fut symbolisé par la minute de silence, « véritable forme laïcisée de prière ». Complété par l'appel des morts prononcé par le maire ou les enfants de la commune. Ceux-ci incarnent alors l'avenir, plus fort que la mort, mais aussi la transmission du culte de la mémoire de guerre pour faire du 11 novembre « une cérémonie très pédagogique et nationale »<sup>11</sup>.

Les monuments ne font guère de place aux 43 000 femmes qui ont travaillé dans l'industrie de guerre ; on oublie l'héroïsme des moissons ou encore les infirmières. En Isère, seul le monument de la Côte Saint-André rappelle cet engagement en représentant une femme aux labours.

Attention, les monuments aux morts évoluent. Parfois seul un petit détail change mais c'est aussi un monument dans son intégralité qui peut être changé. Ces évolutions sont créées par les autres guerres du XXe siècle, comme à Voiron où la liste des morts de la Seconde Guerre mondiale cache désormais une partie des inscriptions et évacue 1870 (figure 35). Parfois, le monument est entièrement changé comme à Montferrat. Enfin un mouvement plus récent a lieu, de déplacement des monuments : ex à Chirens ou Tullins avec volonté de les placer dans un lieu moins dangereux. Édification de nouveaux monuments comme à Saint-Julien de Ratz car l'ancien dans le cimetière trop éloigné selon le maire. Il est important de tenir compte de ces changements car les significations s'en trouvent bouleversées : ex à Bévenais, le monument était devant l'entrée de l'église ; or il se retrouve depuis 2011 devant la mairie. Volonté aussi de le mettre mieux en évidence : exemple de celui de Morette (figure 36).

10 Rémi DALISSON, « La Célébration du 11 novembre ou l'enjeu de la mémoire combattante dans l'entre-deux-guerres (1918-1939) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 192, décembre 1998, p. 5 à 23.

11 Antoine PROST, « Les monuments aux morts. Cultes républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? », dans NORA Pierre (dir.), *Les Lieux de mémoires, tome 1 – La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 195 à 225.

## Conclusion

Ainsi, le monument aux morts est une très bonne entrée pour appréhender la Première Guerre mondiale car il permet de voir le système de la mobilisation des hommes et des esprits, les conséquences de la guerre...

Monument civil = matérialisation du caractère indestructible du souvenir des héros => immortalité dans la mémoire de ses concitoyens (cf gloire). Aujourd'hui presque 100 ans après la guerre, on connaît toujours les noms de ces soldats tombés.

Aujourd'hui ces édifices servent à faire le lien entre la société de 1914 et celle d'aujourd'hui : Construction d'une logique en diptyque :

1 – hier la guerre, eux, les morts : cf horreurs de la guerre, victoire mais à quel prix ; guerre = carnage, boucherie...

Transition : ne pas faire aujourd'hui que les sacrifices d'hier aient été vains et faire que les vivants soient dignes des morts.

2 – Aujourd'hui, paix, nous, les vivants.

Monuments aux morts = lieu de culte républicain mais aussi d'exaltation de la paix. Importance du citoyen qui célèbre et qui est célébré. Célébrer les citoyens qui ont fait leur devoir (jusqu'à la mort), c'est inviter chacun à faire le sien<sup>12</sup>.

---

12 PROST, Antoine, *id.*

## Bibliographie sommaire

- AUDOUIN-ROUZEAU Stéphane, BECKER, Annette, *14-18, retrouver la guerre*, Paris, Gallimard (collection Folio histoire), 2003.
- BECKER Annette, *Les Monuments aux morts. Mémoire de la Grande Guerre*, Paris, Editions Errance, 1988, 158 p.
- BOUILLON Jacques, PETZOLD Michel, *Mémoire figée mémoire vivante – Les monuments aux morts*, Paris, Citédis, 1999, 160 p.
- COCHET François, *Survivre au front 1914-1918 – Les Poilus entre contrainte et consentement*, Paris, 14-18 Editions, 2005, 267 p.
- KOSELLEC Reinhart, *L'expérience de l'Histoire*, Paris, Seuil/Gallimard, 1997, 250 p.
- PROST Antoine, « Les monuments aux morts. Culte républicain ? Culte civique ? Culte patriotique ? » dans NORA, Pierre, dir., *Les lieux de mémoire, tome 1, La République*, Paris, Gallimard, 1984, p. 195 à 225

## Droits d'auteur

© Tous droits réservés